

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société ayant une activité de société « holding », les perspectives d'avenir son liées à l'activité de ses filiales et des dividendes perçus.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 689 100,00 euros contre 580 500,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 18,71%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 23 041,02 euros contre 2 449,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 840,74%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 102 426,70 euros contre 83 881,98 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,11%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 20 498,78 euros contre 16 021,24 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,95%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 337 175,96 euros contre 243 661,21 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 38,38%.

Le montant des charges sociales s'élève à 155 133,07 euros contre 103 952,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,24%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 868,95 euros contre 16,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5035,64%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 616 103,46 euros contre 447 533,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,67%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 96 037,56 euros contre 135 415,83 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -29,08%.

Compte tenu d'un résultat financier de 84 356,44 euros (153 450,60 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 180 394,00 euros contre 288 866,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,55%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 174 822,84 euros contre - 7 361,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2474,77%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 0,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 355 216,84 euros contre un bénéfice de 281 504,76 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 26,19%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 10 527 460,99 euros contre 11 189 671,76 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,92%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 355 216,84 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	355 216,84 euros
A la réserve légale	18 000,00 euros
Solde	337 216,84 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 978 460,41 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5 254 923,50 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 328 000 euros,

- soit 1,85 euros par titre,

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 328 000 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Notre logiciel actuel ne nous permet pas de relever ces informations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Il n'y a pas eu de prise de participation au cours de l'exercice.

Cession de participations

Il n'y a pas eu de cession de participation au cours de l'exercice.

Fusion

Fusion- absorption de la société EUVRARD avec la société ENTREPRISE BONGLET

En date du 14 novembre 2024, un traité de fusion-absorption a été signé entre la société ENTREPRISE BONGLET et la société EUVRARD, avec comme société absorbante la société ENTREPRISE BONGLET. La fusion a été actée dans un procès-verbal en date du 25 décembre 2024, mais conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, la fusion a eu d'un point de vue comptable et fiscal un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

La fusion par absorption de la société EUVRARD par la société ENTREPRISE BONGLET s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces deux sociétés font partie et ayant la société CAREMA INVESTISSEMENTS comme société mère.

Elle devrait à la fois permettre :

- d'accroître l'efficacité du groupe ;
- de rendre plus lisible la structure du groupe pour les partenaires commerciaux ;
- de réduire significativement les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du groupe, et de permettre une utilisation plus rationnelle des immobilisations.

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 8 novembre 2019 (PCG art. 710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif de la société EUVRARD ont été apportés à la valeur nette comptable au 31 décembre 2023.

Les éléments d'actifs de la société EUVRARD étant évalués au 31 décembre 2023 à 16 338,68 euros et le passif pris en charge à la même date s'élevant à 50 179,11 euros, le passif net apporté par la société EUVRARD à la société ENTREPRISE BONGLET s'élève donc à 33 840,43 euros.

La contrepartie de cet apport a été inscrite au débit du compte « Report à nouveau » pour un montant total de 33 840,43 euros.

Les opérations réalisées par la société EUVRARD à compter de la date d'effet de la fusion et jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion ont été considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la Société ENTREPRISE BONGLET qui a supporté exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

Sociétés contrôlées au 31/12/2024

Société	% contrôle	% intérêts	Chiffre d'affaires Au 31/12/2024	Résultat Au 31/12/2024	Capitaux Propres Au 31/12/2024
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00%	100,00%	90 460 031 €	552 752 €	8 064 683 €
SAS SOCIETE DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	12 201 575 €	101 229 €	1 408 727 €
SAS ENTREPRISE MERCIER SN	100,00%	100,00%	1 760 011 €	60 946 €	577 497 €
SAS BERNARD COLA SN	100,00%	100,00%	744 828 €	61 600 €	258 534 €
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	78,00%	78,00%	1 050 €	- 1 430 €	-15 741 €
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	3 884 195 €	10 357 €	1 060 409 €
SAS REVERCHON	100,00%	78,00%	1 773 413 €	-99 745 €	-212 003 €
			27 185 597 €	735 077 €	-621 256 €
SAS LES PEINTURES REUNIES SN	100,00%	100,00%			
SAS A. MAILHARRO SARL	100,00%	100,00%	1 808 019 €	38 807 €	572 767 €
SAS A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	1 226 203 €	23 575 €	41 566 €

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION comprenait les sociétés suivantes :

Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS BERNARD COLA SN	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
LES PEINTURES REUNIES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Chiffres clés du groupe

Le Groupe présente ses comptes consolidés aux normes ANC 2020-01. Le choix des méthodes et des options prises par le Groupe est développé dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux chiffres du compte de résultat et du bilan consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

Résultat du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Chiffre d'affaires HT	130 938 K€	131 735 K€
Résultat d'exploitation	2 548 K€	35 K€
Résultat financier	129 K€	-94 K€
Résultat net	1 624 K€	482 K€

Situation du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Total actif	52 231 K€	50 401 K€
Total fonds propres	11 204 K€	9 995 K€
Total des dettes	40 942 K€	40 351 K€

Les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes consolidés vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

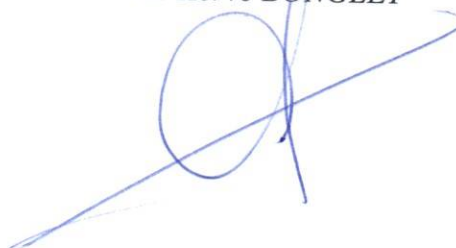
Commentaires sur l'activité et la situation du groupe

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et cela impacter toujours l'ensemble de l'économie mondiale. Ces événements, de par leurs natures et multiples conséquences possibles à court et moyen terme, constituent une source potentielle de risque et d'incertitude forte. Pour le groupe, compte tenu de ses activités, les risques directs restent limités. Les risques indirects économiques, financiers, politiques, géopolitiques pourraient quant à eux avoir des impacts, au même titre que pour l'ensemble des acteurs économiques en général. Le groupe ne peut à ce jour évaluer les conséquences indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités. Ils dépendront fortement de l'évolution de la nature du conflit. A la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Président,
M. Hervé BONGLET





Carema

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net			Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ							
- Immobilisations incorporelles	83 588.05	83 588.23	0.18	5 212.10		5 212.28	100.00
- Ecart d'acquisition	251 706.42	183 813.00	67 893.42	109 812.42		41 919.00	38.17
- Immobilisations corporelles	22 568 397.98	13 059 477.62	9 508 920.36	8 383 994.41		1 124 925.95	13.42
- Immobilisations financières (1)	975 298.31		975 298.31	972 670.36		2 627.95	0.27
- Titres mis en équivalence							
TOTAL	23 878 990.76	13 326 878.85	10 552 111.91	9 471 689.29		1 080 422.62	11.41
ACTIF CIRCULANT							
- Stocks et en cours	730 395.47		730 395.47	910 882.85		180 487.38	19.81
- Clients et comptes rattachés (2)	15 725 553.82	684 893.60	15 040 660.22	18 714 433.00		3 673 772.78	19.63
- Autres créances	4 175 958.83		4 175 958.83	5 317 003.80		1 141 044.97	21.46
- Valeurs mobilières de placement	8 643 391.81		8 643 391.81	2 500 000.00		6 143 391.81	245.74
- Disponibilités	13 013 245.60		13 013 245.60	13 401 785.64		388 540.04	2.90
TOTAL	42 288 545.53	684 893.60	41 603 651.93	40 844 105.29		759 546.64	1.86
Comptes de régularisation et assimilés (2)	75 335.95		75 335.95	85 106.11		9 770.16	11.48
TOTAL DE L'ACTIF	66 242 872.24	14 011 772.45	52 231 099.79	50 400 900.69		1 830 199.10	3.63
(1) Dont à moins d'un an			975 298.31	972 670.36			
(2) Dont à plus d'un an							

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
- Capital	3 546 420.00		3 546 420.00			
- Primes						
- Réserves	5 821 085.68		5 667 354.24		153 731.44	2.71
- Ecart de réévaluation						
- Ecart de conversion						
- Subventions	1 186.67		5 986.67		4 800.00	80.18
- Résultat groupe	1 623 605.20		481 831.33		1 141 773.87	236.97
TOTAL	10 992 297.55		9 701 592.24		1 290 705.31	13.30
Intérêts et résultat hors groupe	212 081.00		293 497.00		81 416.00	27.74
Provisions pour risques et charges	85 123.32		54 933.32		30 190.00	54.96
DETTES (1)						
- Emprunts et dettes financières	17 139 231.36		18 202 942.87		1 063 711.51	5.84
- Fournisseurs et comptes rattachés	11 042 407.43		12 475 343.16		1 432 935.73	11.49
- Autres dettes	12 759 959.13		9 672 592.10		3 087 367.03	31.92
TOTAL	40 941 597.92		40 350 878.13		590 719.79	1.46
Comptes de régularisation et assimilés (1)						
TOTAL DU PASSIF	52 231 099.79		50 400 900.69		1 830 199.10	3.63
(1) Dont à moins d'un an			39 389 545.92	38 655 222.15		
Dont à plus d'un an			1 552 052.00	1 695 655.98		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
- Chiffre d'affaires	130 938 475.58	131 735 102.04	796 626.46	0.60
- Autres produits d'exploitation	677 566.93	443 108.07	234 458.86	52.91
- Achats consommés	45 515 373.47	50 894 073.61	5 378 700.14	10.57
- Charges de personnel (1)	46 064 871.63	41 293 029.05	4 771 842.58	11.56
- Autres charges d'exploitation	33 721 211.54	35 825 845.04	2 104 633.50	5.87
- Impôts et taxes	1 139 688.01	1 095 660.69	44 027.32	4.02
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 353 289.11	3 006 630.69	653 341.58	21.73
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 821 608.75	62 971.03	2 758 637.72	NS
- Produits financiers	438 883.63	361 698.02	77 185.61	21.34
- Charges financières	780 248.22	456 601.78	323 646.44	70.88
- Ecart de conversion				
RÉSULTAT FINANCIER	341 364.59	94 903.76	246 460.83	259.70
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGRÉES	2 480 244.16	31 932.73	2 512 176.89	NS
- Produits et charges exceptionnels	259 082.98	77 401.94	181 681.04	234.72
- Impôts sur les bénéfices	610 016.98	13 116.00	623 132.98	NS
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRÉES	1 611 144.20	96 218.67	1 707 362.87	NS
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	14 532.00	605 075.00	590 543.00	97.60
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 625 676.20	508 856.33	1 116 819.87	219.48
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	2 071.00	27 025.00	24 954.00	92.34
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	1 623 605.20	481 831.33	1 141 773.87	236.97
(RÉSULTAT GROUPE)				
- Résultat par action				
- Résultat dilué par action				

(1) Y compris participation des salariés

199 660.09

199 660.09

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2024 CAREMA INVESTISSEMENTS



SOMMAIRE

1.INTRODUCTION	3
2.PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPLE ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
2.1.Présentation de l'activité du groupe	3
2.2.Évolution du périmètre	3
2.3.Conséquences de l'événement Covid 19 et informations relatives aux traitements comptables	3
2.4.Organigramme	4
2.5.Liste des filiales : Périmètre de consolidation	5
2.6.Siège social et SIREN des sociétés.....	5
3.PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
3.1.Principes appliqués	5
3.2.Méthode de consolidation.....	6
3.3.Date de clôture	6
3.4.Écart de première consolidation et écarts d'acquisition antérieurs	6
3.5.Éliminations comptables.....	8
3.6.Retraitement des contrats de crédits-baux et de location de longue durée.....	8
3.7.Provisions réglementées.....	8
3.8.Subventions d'investissement	8
3.9.Impôts différés	8
3.10.Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	9
3.11.Évaluation des immobilisations financières.....	9
3.12.Évaluation des stocks et encours.....	9
3.13.Évaluation des créances.....	10
3.14.Indemnités de départ à la retraite.....	10
3.15.Engagements hors bilan.....	10
3.16.Dérogation aux principes, méthodes et règles comptables	10
3.17.Changement de méthode	10
3.18.Honoraires des commissaires aux comptes.....	11
3.19.Résultat par actions	11
3.20.Charges et produits exceptionnels	11
3.21.Réévaluation libre	11
3.22.Résultat de cession	12
4.COMPLÉMENT D'INFORMATION	13
4.1.Etat des immobilisations.....	13
4.2.Etat des amortissements	13
4.3.Etat des provisions.....	14
4.4.Etat des créances et des dettes	14
4.5.Etat des dettes financières.....	15
5.EFFECTIF MOYEN	15
6.PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ	16
7.CAPITAUX PROPRES.....	16
8.IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	16
9.TABLEAU DE FINANCEMENT	17

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SAS BONGLET (plus de 65% de l'activité). La seconde entité la plus importante est la SASU LES PEINTURES REUNIES SN (près de 20% de l'activité).

La SAS BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements de sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Étanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Évolution du périmètre

- Prise de participation
Sans objet
- Cessation de participation
La SAS PREVITALI, dont le contrôle exclusif était de 80% a été vendue en totalité durant l'exercice 2024. Elle est ainsi sortie du groupe consolidé.
- Fusion
La société SARL EUVRARD a été absorbée par la SAS BONGLET rétroactivement au 1^{er} janvier 2024.
- Création
Sans objet

2.3. Conséquences de l'événement Covid 19 et informations relatives aux traitements comptables

L'entreprise BONGLET a notamment contracté deux prêts garantis par l'état (fin 2020 : 10 000 000 € et fin 2022 : PGE résilience à hauteur de 6 800 000 €), dont le solde restant à rembourser au 31/12/2024 s'élève à 1 886 196 € pour le PGE et 6 882 359 € pour le PGE résilience (0€ de remboursement sur 2024).

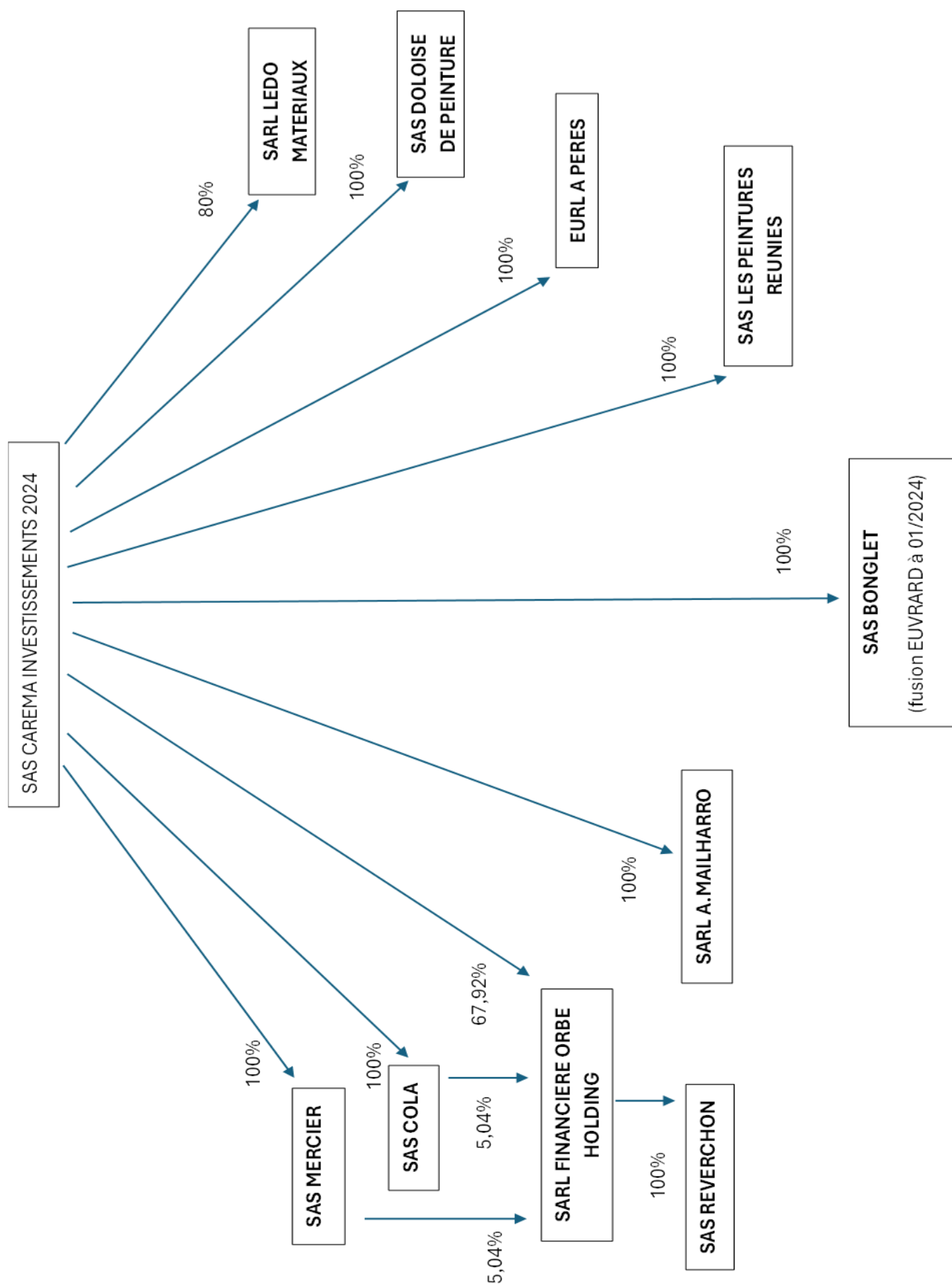
L'information donnée porte sur les effets sur les états financiers de la crise sanitaire qui sont jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche autorisée par l'Autorité des Normes Comptables (« Recommandations et observations relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1-1-020 » ; www.anc.gouv.fr)

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatées en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des Normes Comptables.

En outre, en 2024, l'activité semble redevenir normale, comme avant Covid, en attestent les variations de CA du groupe :

2024	130 938 476 €	2022	130 999 273 €	2020	82 196 593 €
2023	131 735 102€	2021	97 031 212 €	2019	101 101 227 €

2.4. Organigramme



2.5. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS LES PEINTURES REUNIES SN	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS A MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS A PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING

Directement : 67,92 % par CAREMA INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit $67,92\% + 5,04\% + 5,04\% = 78\%$ car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CAREMA à 100%

2.6. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	814266912
SAS BONGLET	1840 Route de Besançon	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chauchoux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 PERRIGNY	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS LES PEINTURES REUNIES	22 Av du Général de Gaulle	57600 FORBAC	904230885
SAS A. MAILHARRO	Le champ Mâle ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS ENTREPRISE MERCIER	395 Chemin des Dombes	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS A. PERES	4 Rue du champ de Vin	21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	838454619
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39300 CROTENAY	328985049

3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2020-01 qui abroge et remplace le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence.

Les états financiers du groupe ont été établis en euros.

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50 %, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.
- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20 % des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Écart de première consolidation et écarts d'acquisition antérieurs

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passif identifiable de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

A l'issue du rachat des parts de la société COLARD (20% restant pour atteindre 100% de détention) sur l'exercice 2022, un écart d'acquisition complémentaire de 2 853 € a été constaté. Cet écart a fait l'objet d'une reprise de provision au résultat sur la durée résiduelle de l'amortissement d'origine de l'écart d'acquisition de la SAS COLARD (en 2017). Ainsi au 31/12/2024, l'ensemble des écarts d'acquisition ont été totalement amorti.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

ECARTS de première consolidation et suivants		
SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO	02 / 2018	101 721 €
SAS COLARD	2022	2 853 €
TOTAL		4 228 405 €
REPRISE ANNUEL		
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2020		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2021		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2022		-609 919 €
REPRISE DE PROVISION 2023		-605 075 €
REPRISE DE PROVISION 2024		-14 532 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS au 31/12/2024		-4 228 405 €
NET au 31/12/2024		0 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation avait été constatée pour les sociétés SAS FINANCIERE DE L'ORBE et SAS REVERCHON. Cette provision sur écart d'acquisition ne peut plus faire l'objet d'une reprise (règlement ANC 2020-01).

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

ECARTS positifs d'acquisition			
SOCIETES	MONTANT	AMORTISSEMENT ou NON	MONTANT
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €	provision 100%	183 813 €
SAS PREVITALI	sortie de 37 814€ pour cession		
BONGLET / EX - TAUBATY - LAMOTTE - EUVRARD	35 396 €	pas de provision	- €
SASU PERES	7 000 €	pas de provision	- €
SASU CPPI	sortie de 4105€ pour liquidation		
SASU LES PEINTURES REUNIES SN	25 497 €	pas de provision	- €
TOTAL	251 706 €		183 813 €

3.5. Éliminations comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits-baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

Les situations actives d'impôt différé sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET, LPR, DOLOISE, COLA, et PERES, le déficit existant au 31/12/2024 est activé. Pour 2024, la présentation du tableau ci-après a été modifiée, les montants sont désormais repris selon leur signe comptable (positif pour un solde débiteur, négatif pour un solde créditeur).

Montants en €	31/12/2024	31/12/2023	Variations
Base IDA :	1 281 116	2 206 252	-925 136
IDA sur déficit	236 980	551 563	-314 583
IDA sur crédit-bail	0	0	0
IDA sur participation	49 915	0	49 915
IDA sur C3S	33 384	27 837	5 547
Total IDA	320 279	579 400	-259 121
Base IDP :	-1 235 550	-995 207	-240 343
IDP sur déficit	0	0	
IDP sur provisions réglementées	-29 396	-28 274	-1 122
IDP sur crédit-bail	-279 492	-220 528	-58 964
Total IDP	-308 888	-248 802	-60 086

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes.

La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations.

Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure	15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions	6 à 20 ans
- Matériel	3 à 8 ans
- Véhicules	2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoire. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré / premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock de matières premières s'élève à 717 730 € et le stock de travaux en cours à 12 665 € au 31/12/2024.

Les stocks ont diminué de 176 869 € entre 2023 et 2024 hors variation de périmètre.

Stocks et en cours						
Montant en €	31/12/2023	Mouvements de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2024
Valeurs brutes						
Matières première	812 607	-3 619		91 258		717 730
En-cours	98 276			85 611		12 665
Total	910 883	-3 619	0	176 869	0	730 395
Dépréciations						
Matières première	0					0
En-cours	0					0
Total	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes						
Matières première	812 607	-3 619	0	91 258	0	717 730
En-cours	98 276	0	0	85 611	0	12 665
Total	910 883	-3 619	0	176 869	0	730 395

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables. Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTP. Une provision partielle pour départ en retraite a été comptabilisée dans les comptes sociaux de la filiale LES PEINTURES REUNIS. Cette provision n'étant pas calculée selon la méthode actuarielle, elle est assimilée à une dette sociale simple, son montant étant certain, et donc non retraitée. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2024 de 107 359.89 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements reçus

Prêt garanti par l'Etat chez BONGLET : restant à rembourser au 31/12/2024 : PGE « classique » 1 886 197 € et PGE résilience pour 6 882 359 €.

Engagements donnés :

Néant

3.16. Dérogation aux principes, méthodes et règles comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2023.

Pour ce qui concerne le traitement comptable des subventions d'investissement, le règlement ANC n°2020-01 ne prévoit aucune disposition spécifique relative au traitement comptable des subventions d'investissement dans les comptes consolidés. En conséquence conformément à l'article 271-2 de ce règlement, la Commission des études comptables considère que les dispositions du PCG s'appliquent en la matière. A ce titre, la société a décidé de retenir, parmi les deux méthodes possibles, la méthode suivante concernant le traitement des subventions d'investissement : comptabilisation en capitaux propres avec reprise au compte de résultat selon les modalités prévues par l'article 312-1 du PCG. Le règlement n°2020-01 s'applique de manière prospective aux transactions survenues et aux contrats conclus à partir de la date de sa première application, soit au 1er janvier 2021. Compte tenu du caractère non-significatif des subventions antérieures au 1er janvier 2021, leur comptabilisation n'avait pas été retraitée en produits constatés d'avance dans les comptes consolidés en application de la recommandation du bulletin COB n°361.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2024 sont :

Honoraires CAC groupe 2024	
Société mère et filiales	47 742,50 €
Consolidation	9 520,00 €
TOTAL	57 262,50 €

3.19. Résultat par actions

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société CAREMA INVESTISSEMENTS, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.20. Charges et produits exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et habituelle.

3.21. Réévaluation libre

La société Les Peintures Réunies a réalisé une réévaluation libre en 2022. En application de le règlement ANC n°2020-01 (article 273-2), les comptes consolidés sont présentés avec l'option d'élimination des réévaluations opérés dans les comptes individuels.

La réévaluation libre a bénéficié du régime optionnel de neutralisation temporaire des conséquences fiscales de la première réévaluation libre des actifs corporels et financiers prévus par la loi de finances 2021 (applicable entre 2020 et 2022). A ce titre, l'écart de réévaluation, entièrement constaté sur des éléments meubles, est réintégré fiscalement sur 5 ans.

De plus, les immobilisations réévaluées sont également amorties sur 5 ans. De ce fait, en application des recommandations de la CNCC (Questions/Réponses CNCC Covid-19, ch. I, 2ème partie, Questions 4.5.1 et 4.5.3 à 4.5.4) : la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale étant identiques à la date de réévaluation, aucun impôt différé n'est à constater, ni lors de l'exercice de constatation de l'écart de réévaluation, ni au fur et à mesure de l'amortissement des actifs (l'amortissement comptable, calculé la base des durées réelles d'utilisation [5 ans] est égal à l'amortissement fiscal effectif calculé d'après les durées fiscales [5 ans])

Par conséquent, il faut chaque année neutraliser le montant des amortissements constatés liés à la réévaluation, ce montant étant le même que celui de la réintégration fiscale liée à la réévaluation libre.

Année	Réévaluation constatée	Amortissement et VNC constatés	Réintégration fiscale constatée	Montant restant à amortir/réévaluer
2022	600 000	0	0	600 000
2023	0	143 773	143 773	456 227
2024	0	164 638	177 651	291 589

Véhicules	Année	2022	2023	2024
	Valeur brute réévaluée en début d'exercice	0	450 000	419 955
	Valeur brute des immobilisation cedées durant l'exercice	0	30 045	88 778
	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	450 000	419 955	331 177
	Valeur des amortissements en début d'exercice	0	0	99 009
	Valeur des amortissements dont les immobilisations ont été cedées durant l'exercice	0	3 349	33 942
	Valeur cumulée des amortissements dont les immobilisations ont été cedées		3 349	37 291
	Valeur des amortissements passés durant l'exercice	0	87 357	79 261
	Valeur des amortissements cumulés en fin d'exercice en fin d'exercice	0	84 008	144 328
	Valeur nette des immobilisations cedées sur l'exercice (VNC EAC)		26 696	54 836
	Valeur nette des immobilisations en fin d'exercice	450 000	335 947	186 849
Matériel	Année	2022	2023	2024
	Valeur brute réévaluée en début d'exercice	0	150 000	150 000
	Valeur brute des immobilisation cedées durant l'exercice	0	0	708
	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	150 000	150 000	149 292
	Valeur des amortissements en début d'exercice	0	0	30 925
	Valeur des amortissements dont les immobilisations ont été cedées durant l'exercice			259
	Valeur cumulée des amortissements dont les immobilisations ont été cedées			259
	Valeur des amortissements passés durant l'exercice	0	30 121	30 092
	Valeur nette des immobilisations cedées sur l'exercice (VNC EAC)		0	450
	Valeur des amortissements cumulés en fin d'exercice en fin d'exercice	0	30 121	60 758
	Valeur nette des immobilisations en fin d'exercice	150 000	119 879	88 534

3.22. Résultat de cession

La filiale PREVITALI a fait l'objet d'une cession en date du 22 juillet 2024. Le résultat consolidé de cession d'un montant de -100 630€ est isolé dans un compte de charges exceptionnelles (67999999). Cette moins-value calculée à partir de la dernière valeur en consolidation de l'entreprise (340 630€) comprend notamment le résultat jusqu'à sa date de cession. Ce résultat n'a pas été établi en fonction d'une situation financière à la date de cession, mais à partir des comptes annuels 2024, selon une méthode de prorata (moyenne entre le prorata temporis et le prorata spécifique au chiffre d'affaires).

4. COMPLÉMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REEVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	383 622	0	5 000	0	53 328	335 294
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	16 430	0	0	0	0	16 430
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	192 273	0	6 421	0	0	198 694
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	9 525 264	0	2 317 724	0	1 083 108	10 759 880
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	885 594	0	160 267	0	53 669	992 192
MATERIEL DE TRANSPORT	9 616 895	0	2 089 976	0	1 969 028	9 737 843
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	474 616	0	50 893	0	18 646	506 863
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	6 670	0	0	6 670	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 074 238	0	4 625 281	6 670	3 124 451	22 568 398
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	9 509	-147	147	30	0	9 626
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	963 161	0	34 036	0	31 525	965 672
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	972 670	-147	34 183	30	31 525	975 298
TOTAL GENERAL	22 430 530	-147	4 664 465	6 700	3 209 304	23 878 991

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE (-REEVAL)	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSE- MENT FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 687	5 213	1 311	83 589
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	13 771	822	0	14 593
SUR SOL D'AUTRUI	167 340	16 252	0	183 592
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	72 111	6 465	0	78 576
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	5 870 950	971 943	111 325	6 731 568
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	546 428	58 603	48 204	556 827
MATERIEL DE TRANSPORT	5 697 940	1 299 081	1 784 454	5 212 566
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	274 302	23 195	15 743	281 754
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 642 842	2 376 361	1 959 726	13 059 477
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	12 722 529	2 381 574	1 961 037	13 143 066

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	Montant
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 381 574
- PROVISION POUR RISQUES	
-PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	470 656
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-14 532
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 837 698

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN EXERCICE
LITIGE	26 542		26 542	0
RISQUES ET CHARGES	5 859	87 264	8 000	85 123
ECART D'ACQUISITION PASSIF	14 532		14 532	0
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	46 933	87 264	49 074	85 123
ECART D'ACQUISITION ACTIF	183 813			183 813
CLIENTS	254 985	470 656	40 746	684 895
AUTRES CREANCES	0	0	0	0
PROVISION POUR DEPRECIATION	438 798	470 656	40 746	868 708
GENERAL	485 731	557 920	89 820	953 831

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A+ D'1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	PRETS AU PERSONNEL	2 400	2 400	
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	963 272		963 272
CLIENTS (dont client douteux à + d'1 an)		15 725 554	14 962 741	762 813
IMPOT SUR LES BENEFICES		48 099	48 099	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE		683 226	683 226	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES		26 434	26 434	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		325 481	325 481	
DEBITEURS DIVERS (dont CAREMA IMMOBILIER)		3 035 483	3 035 483	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		75 336	75 336	
PRODUITS A RECEVOIR		57 236	57 236	
TOTAL		20 942 521	19 216 436	1 726 085

ETAT DES DETTES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A +D'1 AN
FOURNISSEURS		11 042 407	11 042 407	
DETTE FISCAL ET SOCIAL	PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	2 281 895	2 281 895	
	SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 762 271	6 762 271	
	IMPOT SUR LES BENEFICES	568 656	568 656	
	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	3 070 734	3 070 734	
AUTRES DETTES		85 364	85 364	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-00	-00	
		23 811 327	23 811 327	

4.5. Etat des dettes financières

		BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE		0	0	0	0
EMPRUNTS AUPRES DES ETABISSEMENTS DE CREDIT	1 AN MAXIMUM A L'ORIGINE	-134 136	-134 136	0	0
	LPR AVANCE DAILLY ET VRT RECUS	1 617 221	1 617 221		
	A PLUS D'1 AN A L'ORIGINE	10 031 761	3 006 093	6 900 668	125 000
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	COMPTE COURANT	5 847	5 847		0
DETTE SUR CREDIT BAUX		2 006 846	728 842	1 278 004	0
DETTE SUR LOCATIONS FINANCIERES		3 999 250	1 243 434	2 755 816	0
TOTAL		17 526 789	6 467 301	10 934 488	125 000

5. EFFECTIF MOYEN

Effectifs		
Sociétés	2024	2023
BONGLET	519	512
CAREMA	4	4
COLA	13	15
DOLOISE DE PEINTURE	63	60
EUVRARD (FUSION BONGLET)		5
FINANCIERE DE L'ORBE	0	0
LEDO MATERIAUX	0	0
LES PEINTURES REUNIES SN	179	190
MAILHARRO	15	18
MERCIER	9	9
PERES	5	4
REVERCHON	20	21
PREVITALI (Cession hors groupe)		12
TOTAL	827	850

6. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	2024	2023
RESULTATS SOCIAUX	1 895 254	3 440
Retraitement des contrats de crédit-baux	238 036	-119 778
Elimination des amortissements dérogatoires et provisions réglementées	4 489	4 951
Impôts différés	-319 207	139 116
Annulation des dividendes	-88 000	-270 000
Annulation des cession de titres consolidés	-240 000	
Elimination liées à la réévaluation libre	164 638	143 773
Reprise, sortie et provision des écarts d'acquisition passif et actif	10 427	605 075
Elimination des titres cedés	60 670	
Elimination des intérêts minoritaires	-2 071	-27 025
Moins value de cession titres PREVITALI	-100 630	
Retraitements divers		2 279
RESULTAT CONSOLIDE	1 623 606	481 831

7. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres en €	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires
Solde 2021	3 546 420	3 532 199	1 135 843	15 587	8 230 049	285 576
Affectation du résultat		1 135 843	- 1 135 843		-	
Résultat de l'exercice			881 771		881 771	- 19 104
Autres :				- 4 800	- 4 800	
Solde 2022	3 546 420	4 668 042	881 771	10 787	9 107 020	266 472
Affectation du résultat		881 771	- 881 771		-	
Résultat de l'exercice			481 831		481 831	27 025
Autres :				112 741	112 741	
Solde 2023	3 546 420	5 549 813	481 831	123 528	9 701 592	293 497
Affectation du résultat		481 831	- 481 831		-	
Résultat de l'exercice			1 623 605		1 623 605	- 81 416
Autres :				- 332 856	- 332 856	
Solde 2024	3 546 420	6 031 644	1 623 605	- 209 328	10 992 341	212 081
						11 204 422

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Impôts sur les résultats	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Impôts exigibles	290 809	125 972	50 715
Impôts différés	319 208	-139 088	92 697
Total	610 017	-13 116	143 412

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2024	2023
RESULTAT NET	1 623 605	481 831
MINORITAIRES	2 071	27 025
DIVERS	279 960	107 941
SUBVENTIONS	-8 235	-4 800
DOTATIONS+CB	2 421 270	2 850 708
DOTATIONS PROV	83 738	
REPRISES	-75 288	-4 725
REPRISES EA	-14 352	-605 075
QP SUBV	-4 800	
PROV EA		
VNC EA		
PLUS OU MOINS VALUE	-38 332	71 637
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 269 637	2 924 542
VARIATION STOCKS	180 487	1 083 237
VARIATION CLIENTS	3 673 773	120 460
VARIATION AUTRES CREANCES +CCA	1 249 655	808 807
VARIATION FOURNISSEURS	-1 431 886	-1 278 018
VARIATION AUTRES DETTES	3 197 060	607 854
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 869 089	1 342 340
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	11 138 726	4 266 882

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	-4 402 765	-3 906 769
VARIATION IMMO HORS FC STE DECONSO		
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 286 995	101 682
DIMINUATION EA	41 919	
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-3 073 851	-3 805 087

AUGMENTATION CAPITAL		
AUGMENTATION COMPTES COURANTS	3 114	
DIMINUTION COMPTES COURANTS		
AUGMENTATIONS DETTES FINANCIERES		
REMBOURSEMENT CICE OSEO		
REMBOURSEMENT DETTES FINANCIERES	-1 452 395	-1 635 065
DIVIDENDES VERSES	-328 000	
FLUX DE TRESORERIE FINANCEMENT	-1 777 281	-1 635 065

VARIATION TRESORERIE	6 287 594	-1 173 270
-----------------------------	------------------	-------------------